

Commune d' ARETTE

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R)

5 X NUMERO DE ZONE/ INDICE DE REGLEMENT APPLICABLE

ZONES DIRECTEMENT EXPOSEES AUX RISQUES

 Zones inconstructibles

 Zones constructibles sous conditions

 ZONES NON DIRECTEMENT EXPOSEES AUX RISQUES

 PERIMETRE D'APPLICATION DU REGLEMENT P.P.R

Echelle: 1/15 000

Nota: la commune d' ARETTE est classée en zone de sismicité Ib



APPROBATION

